

## Proposition contrat Postdoctoral – AREP / PUCA

### « Arrière-ville »

## La face cachée des métropoles post-carbone, quel imaginaire urbain ?

### A propos d'AREP

Fondée en 1997, AREP est une agence d'architecture pluridisciplinaire, filiale de SNCF Gares & Connexions. L'agence intervient et innove dans tous les métiers essentiels au renouveau de l'architecture et des territoires, de la conception architecturale, urbaine et paysagère à l'ingénierie en passant par le design, le conseil en programmation et le management de projet.

Dirigée par Raphaël Ménard depuis 2018 et engagée pour la transition écologique notamment via son référentiel EMC2B, AREP apporte des réponses concrètes aux enjeux majeurs de l'urgence écologique. AREP compte près de 1000 collaborateurs de 30 nationalités différentes, en France et à l'international et son chiffre d'affaires la place en tête des agences d'architecture en France.

Le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) est un organisme interministériel de recherche et d'expérimentation placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique, de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Depuis sa création, le PUCA développe des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

### Contexte

Dans le cadre de son Programme de recherche prospectif sur le devenir des métropoles post-carbone, le PUCA s'est associé à AREP pour réaliser un projet de recherche, intitulé « Arrière-ville, la face cachée des métropoles post-carbone, quel imaginaire urbain ? » Ce programme, d'une durée d'un an, aura pour objectif de révéler ces imaginaires dans le but d'exposer les bonnes pratiques et expérimentations possibles mobilisant ces espaces, pour mieux composer avec l'existant, ressource de la sobriété carbone.

Pleinement engagée dans la production de solutions créatives et robustes pour l'urbanisme résilient, les architectures bas-carbone et le design écologique, mais également spécialiste des infrastructures et de leur intégration urbaine, l'agence AREP a été invitée par le PUCA à contribuer au programme de recherche « *penser la ville post-carbone et la faire* », autour du thème de la « *face cachée* » des *métropoles post-carbone*. À rebours des représentations et injonctions visant à optimiser, polir, verdir, flexibiliser, rendre lisible et fluide les spatialités jusqu'à disparition des imprévus, des interstices, de l'informel, un travail sur ces imaginaires devrait apprendre à réintégrer la complexité de ces faces cachées, comme composante essentielle de l'urbanité.

A l'heure de l'optimisation foncière et du recyclage urbain, il est question de comprendre et d'illustrer à travers des initiatives la manière dont les métropoles réhabilitent leurs structures existantes pour penser leur transition post-carbone, et les imaginaires qui gravitent dans et autour de ces projets. Il s'agit en particulier de mettre en évidence les apports de démarches de rupture qui mobilisent fortement les imaginaires technique, artistique, socio-politique (utopies).

### Missions

Pour l'accompagner dans ces études, AREP est à la recherche d'un post-doctorant à même de réfléchir sur les imaginaires de l'arrière-ville post-carbone à travers différents exemples et initiatives nationales ou internationales relevant de la ville recyclée sur elle-même, que ce soit en termes de flux ou d'infrastructures techniques.

Cette mission de recherche prospective comprend:

- La constitution d'un état de l'art ciblé, non exhaustif, mais pertinent, permettant de cerner les grands enjeux de la thématique, en essayant de faire ressortir les problématiques structurantes ;

- La constitution d'un répertoire de cas (réalisations et projets, y compris « utopiques »)
- La constitution d'une cartographie des acteurs, chercheurs, et experts de ce sujet.
- La réalisation d'entretiens auprès d'experts relevant leur vision, réflexions et imaginaires sur le sujet ;
- La préparation de workshops pour réfléchir collectivement au devenir des espaces concernés, avec l'ensemble des parties prenantes du programme, en associant décideurs, acteurs et citoyens, suivi d'un cycle de débats « devant-derrière »
- La rédaction d'un rapport de recherche et de fiches-actions à destination des opérateurs, ainsi que l'organisation de la valorisation du programme (visuelle, événementielle par l'organisation de séminaires ou colloque de restitution...).

Cette recherche, qui reposera sur un travail documentaire et des entretiens devra aboutir sur la production d'un ou plusieurs support(s) visuel(s) créatifs (Perspectives, Schémas, modélisation, récits, animations...), illustrant l'évolution de cet objet d'étude.

### **Profil recherché**

Etudiant.e titulaire d'un doctorat d'urbanisme, d'architecture, de géographie, de sociologie ou de génie urbain (et éventuellement de Sciences de l'Information et de la communication, anthropologie ou psychologie sociale), curieux et méthodique, avec un intérêt marqué pour les sciences sociales et la prospective. La maîtrise des méthodes qualitatives (entretiens, techniques d'enquête, ateliers participatifs) est requise pour la réalisation de cette recherche.

Une capacité à faire preuve d'autonomie et de rigueur sera l'un des atouts indispensables pour la réussite de ce contrat postdoctoral.

Une capacité à l'expression graphique et à la créativité (schématisation, mise en page soignée, graphisme sur tous supports) est également recommandée.

Un intérêt soutenu pour les productions de l'imaginaire (artistiques, politiques, techniques etc.)

### **Rémunération**

Suivant la grille d'AREP

### **Durée et lieu du contrat postdoctoral**

1 an à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, au Siège d'AREP, Direction Territoires, 16 avenue d'Ivry, 75013 Paris

### **Modalités de candidature**

- Une lettre de motivation (1 à 2 pages)
- Un CV détaillé (.pdf 10 Mo max.) faisant notamment état des expériences en recherche.
- Un book ou portfolio

Date limite des candidatures le 15 mars 2022 à 12h. Les candidat.e.s retenu.e.s sur dossier seront ensuite reçu.e.s en entretien / ou interviewé.e.s à distance la semaine du 20 mars 2022. Comme toute offre proposée par AREP et conformément à l'engagement du Groupe AREP, ce contrat est ouvert, à compétences égales, aux personnes en situation de handicap.

### **Candidatures à adresser par mail à :**

[Adele.fourmigue@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Adele.fourmigue@developpement-durable.gouv.fr), [Hiba.DEBOUK@arep.fr](mailto:Hiba.DEBOUK@arep.fr), [Nils.LEBOT@arep.fr](mailto:Nils.LEBOT@arep.fr)